RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)

« *Nihil nisi a numine* »

Délibération n° 20182310-0067

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 octobre 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt-trois du mois d'octobre à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 18 octobre 2018 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents: 15
Mme Béatrice ALLOSIA. M. Roland BERNARD, M. Paul DAVIN, Mme Emilie DROUHOT, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Philippe GONDRE, M. Benoît GOSSELIN, M. Dominique GOURY, Mme Nathalie LAJKO, Mme Marie-Anne MANAUD, Mme Martine MARC, Mme Florence MILLION et Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

Etaient absents : 4
M. Pierre-Yves MOTTE, M. Christian PARPILLON, Mme Marion PELLEGRIN et M. Carmine ROGAZZO.

Etaient absents et représentés : 1
M. Carmine ROGAZZO ayant donné pouvoir à M. Dominique GOURY.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emilie DROUHOT

DECISION MODIFICATIVE N°3 - BUDGET PRINCIPAL

Monsieur Le Maire :

Rappelle que des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent,

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements du budget principal (M14) de la commune sur l'exercice 2018,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1612-11,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 11 Avril 2018 portant vote du budget primitif de la commune afférent à l'exercice 2018,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Propose de procéder aux ajustements de crédits suivants :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
005-200034502-20181023-20182310-0067-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/10/2018
Publication : 24/10/2018

Délibération n° 20182310-0067

Sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Libellé	Dépenses	Recettes
Dépense	Fonctionnement	66	6615		Intérêts des comptes courants	3 600	
Dépense	Fonctionnement	66	66111		Intérêts réglés à échéance	6 361	
Dépense	Fonctionnement	67	673		Titres annulés	21 000	
Dépense	Fonctionnement	022			Dépenses imprévues de fonctionnement	-1 000	
Dépense	Fonctionnement	023			Virement à la section d'investissement	-29 961	
Dépense	Investissement	21	2188	0202	Bâtiments communaux	20 000	
Dépense	Investissement	21	21571	11	Acquisition de matériel	30 000	
Dépense	Investissement	21	2183	11	Acquisition de matériel	4 100	
Dépense	Investissement	20	2051	11	Acquisition de matériel	3 000	
Dépense	Investissement	21	2188	11	Acquisition de matériel	10 000	
Dépense	Investissement	23	2315	1201	Rénovation VVF	2 700	
Dépense	Investissement	21	2113	201402	Gendarmerie parking	110 000	
Dépense	Investissement	21	21318	21501	Centre social	20 000	
Dépense	Investissement	21	21318	201504	Local Archives	45 000	
Dépense	Investissement	21	2158	201506	Renforcement EDF	13 000	
Dépense	Investissement	16	1641		Emprunt en euros	12 618	
Dépense	Investissement	23	2315	201503	Aménagement rue du 8 mai	-270 418	
Dépense	Investissement	23	2315	201510	Aménagement fleurissement centre ville	-29 961	
Recette	Investissement	021			Virement de la section de fonctionnement		-29 961

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de :

- Autoriser la décision modificative suivante :

Sens	Section	Chapitre	Article	Opération	Libellé	Dépenses	Recettes
Dépense	Fonctionnement	66	6615		Intérêts des comptes courants	3 600	
Dépense	Fonctionnement	66	66111		Intérêts réglés à échéance	6 361	
Dépense	Fonctionnement	67	673		Titres annulés	21 000	
Dépense	Fonctionnement	022			Dépenses imprévues de fonctionnement	-1 000	
Dépense	Fonctionnement	023			Virement à la section d'investissement	-29 961	
Dépense	Investissement	21	2188	0202	Bâtiments communaux	20 000	
Dépense	Investissement	21	21571	11	Acquisition de matériel	30 000	
Dépense	Investissement	21	2183	11	Acquisition de matériel	4 100	
Dépense	Investissement	20	2051	11	Acquisition de matériel	3 000	
Dépense	Investissement	21	2188	11	Acquisition de matériel	10 000	
Dépense	Investissement	23	2315	1201	Rénovation VVF	2 700	
Dépense	Investissement	21	2113	201402	Gendarmerie parking	110 000	
Dépense	Investissement	21	21318	21501	Centre social	20 000	
Dépense	Investissement	21	21318	201504	Local Archives	45 000	
Dépense	Investissement	21	2158	201506	Renforcement EDF	13 000	
Dépense	Investissement	16	1641		Emprunt en euros	12 618	
Dépense	Investissement	23	2315	201503	Aménagement rue du 8 mai	-270 418	
Dépense	Investissement	23	2315	201510	Aménagement fleurissement centre ville	-29 961	
Recette	Investissement	021			Virement de la section de fonctionnement		-29 961

Membres en exercice :	19
Membres présents :	15
représentés	1
Pour :	16
Abstention :	0
Contre :	0

Ainsi fait et délibéré le 23 octobre 2018

Pour copie conforme
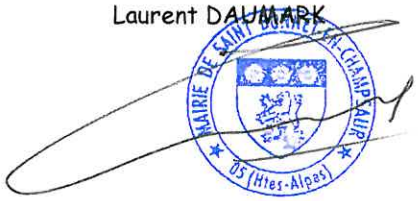
Le Maire,
Laurent DAUMARK